



## La fibre est arrivée chez vous !

## **DÈS LE 21 NOVEMBRE 2022**

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés

Vous trouverez sur cette fiche une présentation des modalités d'accès à la fibre. Rendez-vous sur le site internet <a href="www.losange-fibre.fr">www.losange-fibre.fr</a> ou scannez le QR-code et laissez-vous guider



• éligibilité <a href="https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/">https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/</a>

• plaquette des particuliers <a href="https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange-v2B-nouveau-">https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange-v2B-nouveau-</a>

bloc-marque-MAJ-08022021-.pdf

A ce jour, le réseau fibre Losange accueille **12 fournisseurs d'accès internet** dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels. **Chaque opérateur fixe sa date de commercialisation et ses conditions d'abonnement** (aucune mise en service ne peut intervenir avant la date ci-dessus).

Aucun opérateur n'a de monopole et votre raccordement est gratuit (sauf travaux spécifiques en domaine privé / droit du terrain ou conditions commerciales de votre contrat); cette gratuit vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Une règle : pour votre raccordement, la fibre sera posée en parallèle du fil téléphonique.

Si le technicien devait rencontrer des difficultés lors de votre raccordement, il doit en rendre compte à votre opérateur, qui seul décidera d'une éventuelle intervention technique. *Ce n'est donc pas à vous de contacter Losange, la Région Grand Est ou votre mairie.* 

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <a href="https://bit.ly/vidéoaniméeLosange">https://bit.ly/vidéoaniméeLosange</a> (ou scannez le QR-code)

Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.





























